



Chiffres – quelques repères

Illettrisme

4 % des personnes âgées de 18-64 est en situation d'illettrisme (incapacité à lire ou à écrire), soit 1,4 million de personnes ayant débuté leur scolarité en France. Ce chiffre monte à 1,5 million de personnes si l'on prend en compte les personnes ayant été scolarisées en France (c'est-à-dire les personnes qui ont au moins suivi une part de leur scolarité en France).

Innumérisme

9 % des personnes ont de graves difficultés avec le calcul. Au-delà de la mesure de l'illettrisme au sens strict, la nouvelle enquête de l'Insee offre également des indications sur les personnes ne maîtrisant pas les compétences en calcul (numératie).

Compétences de base

10,5 % des personnes âgées de 18 à 64 ans, scolarisées en France, éprouvent d'importantes difficultés dans au moins une des quatre compétences de base (identifier les mots, comprendre un texte, écrire, compter). Cela représente 3,7 millions de personnes qui ont des fortes difficultés en littératie et numératie.

À propos d'EDUCFI : Désignée opérateur national de cette stratégie, la Banque de France a pour mission de traduire la stratégie d'éducation financière par des actions concrètes auprès de tous les publics. Elle est notamment chargée de développer une éducation budgétaire et financière pour les jeunes, de développer les compétences à mobiliser par les travailleurs sociaux dans l'accompagnement des personnes en situation de fragilité financière, de soutenir les compétences économiques, budgétaires et financières pour l'ensemble des citoyens, et d'accompagner les entrepreneurs dans leurs préoccupations financières quotidiennes, aux côtés de ses 29 partenaires.

Visitez notre site internet www.banque-france.fr

Suivez nous    

À propos de la Banque de France : Institution indépendante, la Banque de France a trois grandes missions : la stratégie monétaire, la stabilité financière, les services à l'économie et à la société. Elle contribue à définir la politique monétaire de la zone euro et la met en œuvre en France ; elle contrôle banques et assurances et veille à la maîtrise des risques ; elle propose de nombreux services aux entreprises et aux particuliers.

Visitez notre site Internet www.banque-france.fr

Suivez-nous    

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM) assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'Outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin et des TAAF, dont la monnaie est l'euro. Il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Visitez notre site internet www.iedom.fr

À propos de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme : Groupement d'intérêt public, l'ANLCI oriente son action vers la production de données claires, de méthodes de travail et d'organisation pour que l'action se développe. Cette agence a pour mission de réunir, d'animer et de soutenir les multiples décideurs et acteurs impliqués dans la prévention et la lutte contre l'illettrisme : pouvoirs publics nationaux, collectivités territoriales, acteurs de la société civile, Opco, entreprises et partenaires sociaux. Elle apporte un éclairage sur la définition, les chiffres de l'illettrisme, coordonne les solutions sur les territoires, outille ceux qui souhaitent agir en diffusant les bonnes pratiques.

L'équipe de l'ANLCI se compose d'une équipe nationale basée à Lyon et de chargés de mission coordinateurs régionaux qui, animent et coordonnent les politiques publiques de prévention et de lutte contre l'illettrisme sur un territoire.

Visitez notre site internet www.anlci.gouv.fr

Suivez nous  

La 11ème édition des Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme se tiendra du 8 au 15 septembre 2024 sur tous les territoires et comptera plus de 1000 manifestations. Initiées par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, ces Journées donnent à voir l'action conduite dans notre pays pour prévenir et lutter contre l'illettrisme. Un coup de projecteur annuel pour changer de regard sur l'illettrisme, montrer ce qui fonctionne, mobiliser sur tous les territoires celles et ceux qui agissent aux côtés des personnes en difficulté avec la lecture, l'écriture et le calcul. Pour en savoir plus : www.illettrisme-journees.fr

Contacts Presse

ANLCI : Communication : Virginie Lamontagne - virginie.lamontagne@anlci.gouv.fr - 06 07 77 65 48

Banque de France : Service de la Communication externe - presse@banque-france.fr - +33 1 42 92 39 00